

Chapitre XII

LES CHOIX À FAIRE

Une armée peut être bien des choses — une projection de la puissance nationale, le défenseur de l'autorité civile ou nationale, le protecteur des démunis et des affligés, le défenseur de certaines valeurs sociales, et le garant des alliances et des engagements politiques. Les forces terrestres remplissent nombre de ces rôles, parfois seules ou avec l'appui d'autres éléments des Forces canadiennes. Elles sont un élément à la fois complexe et varié qui doit exécuter différentes tâches, souvent sans disposer de toutes les ressources nécessaires pour les accomplir. Malgré cela, elles ont relevé tous les défis qui se sont présentés et ces réalisations témoignent du professionnalisme et du dévouement qui habitent les hommes et les femmes qui composent les forces terrestres.

Cependant, d'énormes défis se présenteront à l'armée de terre au cours des dix prochaines années. Cette dernière est en transition et on ne connaît pas encore son état définitif. Le Livre blanc de 1987 sur la défense s'est arrêté sur certains points forts de l'armée sans toutefois modifier grandement les rôles. L'engagement en Europe était inchangé mais l'armée devait faire converger sa puissance en consolidant le Front central. On avait prévu une croissance énorme des effectifs et un plus grand appui aux forces terrestres, en augmentant considérablement l'effectif de la Réserve par l'intermédiaire de la Structure de force totale. Les opérations régionales ont été confiées à l'élément terre, ce qui a rationalisé les opérations et a rendu plus efficace l'aide aux pouvoirs civils et l'assistance aux autorités civiles.

Durant les audiences, le Comité a toutefois pris connaissance d'autres vues sur l'avenir de l'armée. L'amiral Falls et d'autres s'opposaient à la consolidation du Groupe d'armées du Centre puisque cela se solderait par l'abandon presque total de l'engagement envers la Norvège pour ne conserver que le bataillon de la Force mobile (terre) du Commandement allié en Europe. Ils ont soutenu qu'une affinité existe entre le Canada et la Norvège, car tous deux sont des pays arctiques, et que l'importance de l'engagement canadien est évident en ce que nos troupes constituent le seul renfort extérieur. L'amiral Falls a toutefois reconnu que le déploiement en Norvège serait peut-être impraticable, opinion qu'a le Comité depuis un certain temps et qu'il a exprimée la première fois dans son rapport initial *Les effectifs des Forces armées canadiennes* en 1982.(12:26) De plus, le Canada conserve un engagement plus restreint envers la Norvège, par l'intermédiaire de la Force mobile (terre) du Commandement allié en Europe et sa participation dans la force combinée de l'OTAN.